

Benjamin Valliet, *Lexique ta mère*, Tournai (Belgique), Éditions Fortuna, 2018, 128 p.

Stéphane HARDY

Université de Siegen (Allemagne)

Département de Linguistique romane

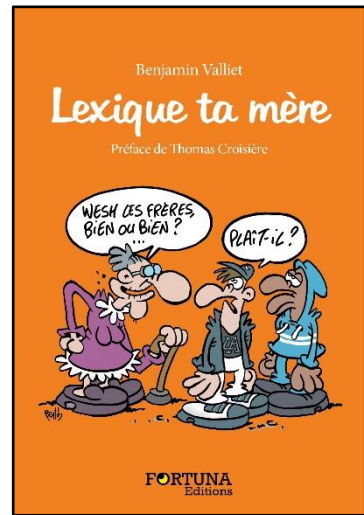
hardy@romanistik.uni-siegen.de



SUR LA QUATRIÈME de couverture, Benjamin Valliet se présente sobriement comme un « *auteur-compositeur-interprète* [qui] *délaisse parfois ses chansons pour écrire des*

livres ». En effet, Benjamin Valliet n'en est pas à son coup d'essai : il a déjà fait paraître plusieurs ouvrages humoristiques, notamment *400 questions complètement à la con*, publié en 2017 aux éditions Leduc.s de même que *Les perles du covoturage*, publié la même année aux éditions Fortuna. Il s'adonne non seulement à l'écriture mais encore à la composition musicale. C'est en solo sous le pseudonyme de *JNEB* et avec le groupe de rock'n'drôle *MASCARADE* que Benjamin Valliet a travaillé sur l'enregistrement de 8 albums. Il poursuit également un nouveau projet musical intitulé *CIEL NOIR*.

Son dernier livre, *Lexique ta mère*, vient de paraître aux éditions Fortuna. Comme l'indique son titre, cet ouvrage lexicographique s'intéresse à l'argot contemporain, plus particulièrement au langage des jeunes. Ce dictionnaire porte une double marque qui caractérise le style de son créateur : présentation des informations avec légèreté dans un style accessible et humour. Il s'adresse en priorité à des amateurs d'argot, mais aussi à des parents d'adolescents ayant parfois besoin de pistes pour comprendre « *ce que les ados baragouinent entre eux* ». L'ouvrage est marqué par une macrostructure sélective et contient 242 entrées (112 noms, 54 verbes, 39 phrasèmes, 23 adjectifs, 10 sigles et acronymes, 3 pronoms et 1 adverbe), classées par ordre alphabétique, sur 115 pages. S'y ajoute un index des entrées qui vient opportunément clore cet ouvrage.



L'inventaire lexical est précédé d'une préface divertissante de 2 pages et rédigée par Thomas Croisière, producteur et chroniqueur radio et télévision, qui précise comment Benjamin Valliet et lui-même ont fait connaissance : « *il souhaitait [...] que je l'aide à diffuser le disque de son groupe « Mascarade » [...] à la radio* ». À la présentation de leur rapport professionnel, Thomas Croisière ajoute, à sa manière et toujours avec une touche d'humour, un portrait de l'auteur : « *[...] Benjamin Valliet [...] a un putain de talent. Désolé d'utiliser le mot en « P » [...], mais c'est bien l'adjectif qui me vient pour qualifier son talent. Musique, graphisme, écriture, performance, réalisation, plomberie, rien ne résiste [...] à Benj'* ». Cette préface n'a guère ici d'autres fonctions et constitue l'unique paratexte du dictionnaire. Par ailleurs, le dictionnaire ne fournit pas de présentation des objectifs et de la méthode poursuivis dans l'ouvrage.

La microstructure du dictionnaire contient deux parties, l'explication et la démonstration, et s'avère être identique pour tous les lexèmes. Ainsi, la forme lexicale argotique est tout d'abord suivie d'une définition claire qui contient, dans certains cas, des synonymes ainsi que des informations étymologiques. Ensuite, l'auteur donne un exemple de réalisation de ce lexème en discours. Les exemples-phrases sont tirés de plusieurs sources de référence, à savoir du langage manifesté par des élèves (Benjamin Valliet travaille en tant qu'enseignant spécialisé), de textes de rap ou encore de données collectées sur Internet. L'exemple-phrase subit, par la suite, un traitement métalinguistique dans la mesure où l'auteur apporte une traduction de cet exemple argotique en langue soutenue. Ce qui, dans les traductions de l'auteur, fait la joie du lecteur, c'est ce changement de registre du langage. Ainsi, le contraste brusque, constitutif de l'humour, s'avère celui de deux « façons de parler », de deux niveaux socio-culturels caricaturés. Enfin, les articles bénéficient d'une citation en argot. Il s'agit souvent d'énoncés de personnalités du monde politique, culturel, littéraire, sportif etc. qui ont soit été traduits en argot soit inventés de telle sorte qu'ils aient quelque convenance à la personnalité évoquée. Sont mentionnés, entre autres, Marine Le Pen, Emmanuel Macron, Laurent Cabrol, Fernandel, Jean de La Fontaine, Victor Hugo, Edith Piaf, Maître Gims, Lady Diana, Samir Nasri, mais aussi des personnages fictifs comme Mickey, Pluto ou Rantanplan. Ou encore des personnes « moins connues » comme Patrick (colleur d'affiche), Aude (kinésithérapeute) de même que Pedro (maçon à son compte).

Afin d'illustrer la subtilité et l'humour de l'auteur retenus par le dictionnaire, arrêtons-nous sur trois de ses entrées qui éveillent particulièrement l'intérêt. Il s'agit par exemple de l'anglicisme « die » ou « c'est die » qui présente deux définitions : (1) « mort » dans le sens d'un échec, d'une situation qui n'aboutira pas, c'est-à-dire dans le sens de « ce n'est pas possible ». L'exemple-phrase illustrant cette première définition est « Il est 2 heures du',

le kébab ferme à une heure, c'est die ! » ; et (2) « mort » au sens propre du terme comme le montre l'exemple « Meuf si tu zyeutes mon keum, t'es die ! ». Il ne manque que la touche humoristique de Benjamin Valliet qui agrmente très souvent les articles de son dictionnaire. Pour ce qui est de la citation finale du terme « die », l'auteur a choisi Lady Diana comme personnalité, plus communément appelée « Lady Di ». Ayant comme objectif d'éluider les deux définitions distinctes du terme « die », Benjamin Valliet donne la parole à Lady Diana qui s'exprime comme suit : « J'peux ap venir, c'est die ! J'fais le pont ce weekend ! ». Ici, « c'est die » signifie « ce n'est pas possible ». Dans l'autre citation proposée, c'est la deuxième définition du mot qui est mise en exergue : « J'peux ap venir, j'suis die ! Je m'suis tapé un pont c'weekend ! ». Mais le processus de l'humour ne s'arrête pas là ! Benjamin Valliet va encore plus loin et finit par altérer l'orthographe du terme « Di » dans « Lady Di ». La première citation est signée « Lady Di », orthographe usuelle de cette abréviation ; la seconde est signée « Lady Die » avec un -e final, orthographe correspondant au verbe anglais « to die » et faisant allusion à sa mort en 1997 à la suite d'un accident de voiture dans le tunnel passant sous le pont de l'Alma à Paris.

Venons-en à une autre entrée du dictionnaire : l'abréviation argotique « YOLO » qui est l'acronyme de la phrase anglaise « You Only Live Once » (« on ne vit qu'une fois »), une version moderne de « carpe diem ». Ici, l'humour se retrouve dans le contraste frappant entre l'exemple-phrase et sa traduction en langue soutenue : « Bif, biatchs, bouillave, tise, bédave ! Yolo » se voit traduit ainsi : « Mon cher, je ne saurai trop vous conseiller que de profiter du temps présent ! Amassez nombre de richesses, tenez compagnie à de jeunes demoiselles, offrez leurs moult orgasmes, consommez sans remord aucun de l'alcool et de la drogue douce ! Régalez-vous mon ami ! ».

On repère aussi dans ce dictionnaire l'abréviation « n'imp » qui signifie « n'importe quoi » et dont les variantes proposées par l'auteur sont « n'importenawak », « portenawak » ou encore « nawak ». Étant donné que la microstructure des articles est identique dans l'ensemble du dictionnaire, le lecteur s'attend à lire, dans l'exemple-phrase qui suit, la réalisation de la forme familière en discours. Mais le terme « n'imp » n'est pas repris tel quel dans l'exemple (« J'kiffe les zouz qui se sapent comme des gonz ! Hey oh j'suis pas un dèpe hein ! »). Ainsi, la traduction de cet exemple en langue soutenue ne fait pas non plus apparaître le terme expliqué : « J'ai un goût prononcé pour les demoiselles qui choisissent de se vêtir comme un homme ! Mais n'y voyez pas là une preuve de mon homosexualité puisque je ne mange pas de ce pain-là ! ». Le lecteur, pouvant être un peu surpris de ne pas retrouver le terme « n'imp », comprend rapidement qu'il s'agit encore une fois d'une pointe

d'humour de la part de l'auteur qui, ne faisant pas correspondre volontairement l'exemple-phrase à l'entrée, dit n'importe quoi.

Le dictionnaire *Lexique ta mère* de Benjamin Valliet est un ouvrage de vulgarisation linguistique destiné à un vaste public. Il satisfait sans aucun doute le goût de notre époque qui est de consulter rapidement et superficiellement un sujet comme l'argot contemporain ou le langage des jeunes. Par ailleurs, cet ouvrage offre une lecture agréable et il ne faut pas craindre que la touche humoristique qui orne les articles devienne une manie lassante. Tel qu'il est conçu, ce dictionnaire est plus utile au profane qu'à l'expert. On reprochera seulement à l'auteur que les articles ne contiennent pas de renvoi. Aussi l'auteur s'est-il décidé à l'élaboration d'un dictionnaire sélectif ne traitant qu'un nombre limité de lexèmes, les critères sélectifs du choix des entrées n'ayant pas été explicités.

